

Direction : Direction Citoyenneté, Politique de la ville

Relations Publiques

REF : QUARTIERS2008001

OBJET : Changement de tarif de la patinoire pour les fêtes de fin d'année

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités locales,

Vu la délibération n°253 du 22/11/2007,

Vu la demande de Madame Bernard, trésorière principale,

Considérant la nécessité de faciliter l'accès de la patinoire aux familles ayant des difficultés financières,

A l'unanimité.

DELIBERE :

Article unique :

Accepte un nouveau tarif d'entrée de la patinoire 2€ 50 à l'unité et non plus pour 10 tickets, les autres dispositions de la délibération du 22/11/2007 sont maintenues.

le Maire